

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom : CENTRE D'ANIMATION SOCIO CULTUREL LE LAC

Numéro SIRET : 34077401700016

Numéro RNA délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture :

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des associations :

Référence du projet : 080018 18 DS01 4408P00336

Libellé du projet : Nous et les autres

Code de l'action : 00262055

Libellé de l'action : Nous et les autres

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Dans le cadre du projet intitulé « Nous et les autres », le centre Le Lac s'est engagé dans une démarche citoyenne en programmant différentes actions sur le thème de la lutte contre les préjugés discriminatoires.

Théâtre :

Gilbert PONTÉ, metteur en scène de la compagnie « la Birba », a créé un spectacle vivant, pédagogique et participatif pour les familles du quartier. Les thèmes prioritaires ciblés étaient le racisme, l'antisémitisme, la discrimination et la haine anti-LGBT.

Des saynètes de théâtre ont été proposées aux habitants du quartier et aux publics accueillis à l'accueil de loisirs sans hébergement, à l'animation collective familles et à l'accueil de jeunes.

Le théâtre interactif a été choisi pour permettre aux spectateurs d'intervenir et de donner leur avis, leur sentiment, voire leur vécu et permettre des débats autour de ces thèmes importants.

Les participants ont été invités à l'écriture des textes, il s'agissait avant tout de leur permettre de passer des messages, d'exprimer leur ressenti et d'expliquer ce qu'était le racisme, l'homophobie et les discriminations en tout genre.

Les responsables des secteurs ont travaillé avec les participants sur l'apprentissage des textes, la définition de la discrimination, sur les problèmes d'environnement, et le racisme.

14 adultes ont participé aux ateliers d'écriture pour préparer les scènes qu'ils ont jouées le samedi 6 avril à la fête de printemps.

D'après leur vécu ou leurs expériences, ils ont souhaité à travers des textes qu'ils ont eux-mêmes écrits, passer des messages sur les discriminations physiques, la différence, l'homophobie. Le spectacle s'est joué deux fois, à 15h et 20h et a été suivi d'un débat avec le public.

En plus des acteurs, le spectacle a mobilisé 5 adolescents qui souhaitaient participer à ce projet important pour eux en termes de messages à passer. Ils se sont investis à la technique, au son, à la lumière, à la vidéo et à la prise de photos.

Un adolescent a créé et peint l'affiche du spectacle, d'après sa représentation de la discrimination.

- Court métrage sur l'homophobie réalisé par le secteur jeune:
Quelques adolescents et les animatrices ont travaillé sur le scénario d'un film sur l'homophobie.

5 adolescents et un parent ont été les acteurs du film qui a été présenté sur un grand écran avant et après les spectacles et plusieurs fois dans la journée lors des visites de l'exposition.

- Exposition :

Exposition réalisée par le secteur jeune, relatant des faits importants

concernant les différents thèmes traités, et définition des mots concernés dans le thème, photos pour illustrer.

- Vidéo sur les discriminations animées par les animatrices et les adolescents.

Cette exposition animée par les adolescents et les animatrices a permis de sensibiliser les habitants sur le vivre ensemble et contre le racisme.

- Micro-trottoir réalisé par les pré-adolescents :

Les pré-adolescents ont interviewé des personnes du centre social et des habitants dans la rue sur leur propre définition des mots : Racisme, discrimination

Ces témoignages ont été diffusés le 6 avril plusieurs fois dans la journée.

Les rencontres avec les habitants ont permis aux jeunes de se rendre compte que chacun peut avoir une définition différente des mots et redonner du sens aux mots utilisés quotidiennement sans en mesurer les conséquences.

Des ateliers communs ont été organisés avec les enfants, les parents et les jeunes des différents secteurs du centre social pour sensibiliser un plus large public aux discriminations.

Les animateurs de chaque secteur ont accompagné les groupes à la préparation de la journée de sensibilisation, soit en créant des outils d'information, soit par des recherches ou des créations, dessins, affiches pour communiquer et informer.

Toutes ces actions ont permis de renforcer la prévention contre les discriminations

liées au racisme, à l'homophobie, à l'antisémitisme et à la xénophobie.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Total des bénéficiaires : 500

Age	Homme(s)	Femme(s)
0-5 ans	0	0
6-15 ans	0	0
16-17 ans	0	0
18-25 ans	0	0
26-64 ans	0	0
65 ans et plus	0	0

Dont issus des quartiers prioritaires : 0

Personnes morales (associations, collectivités, centres sociaux...) : 0

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Date de début : 01/01/2018

Date de fin : 01/01/2019

Lieu :

- Torcy Cités

- Le Lac - Centre Ancien

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Lutte contre les préjugés racistes :

L'objectif a été atteint, les différentes actions ont permis de construire une démarche collective forte, faite de messages clairs, mais aussi et surtout d'initiatives concrètes prises par les acteurs du projet.

Les acteurs du projet ainsi que les visiteurs ont redécouverts le sens de certains mots et les photos de l'exposition ont permis de rappeler des faits importants liés à ces thèmes. Ces éléments visuels ont permis de faire réagir les gens qui ont posé des questions, donné des avis et se sont même remis en question sur leur vision parfois un peu raccourcie de certaines situations.

Le théâtre et les émotions dégagées par les acteurs ont fait prendre conscience aux spectateurs des discriminations dans la société française aujourd'hui, et de comprendre les mécanismes individuels et collectifs qui

conduisent au rejet des autres.

Ce projet « nous et les autres », toutes ses actions et ces acteurs investis ont permis de donner des clés de compréhension aux habitants du quartier et d'encourager leur réflexion personnelle pour déconstruire les préjugés qui persistent dans les consciences.

Ce projet a révélé des personnes positivement, il a permis de belles rencontres et a rassemblé des gens qui sont devenus solidaires et à l'écoute les uns des autres.

2. Tableau de synthèse

Exercice 2018

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes afféees à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achats	12 938	2 500	19	70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	0	0	
Prestations de services	0	2 500		74 - Subventions d'exploitation	30 000	25 740	85
Achats matières et fournitures	0	0		Politique de la ville / P147	30 000	3 000	10
Autres fournitures	12 938	0	0	Ministère(s)			
61 - Services extérieurs	0	0			0	1 000	
Locations	0	0		Culture (DRAC)	0	2 500	
Entretien et réparation	0	0			0	0	
Assurance	0	0		Région(s)			
Documentation	0	0		21 - Conseil régional de Champagne-Ardenne	0	4 400	
62 - Autres services extérieurs	0	0			0	0	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	0			0	0	
Publicité, publication	0	0		Département(s)			
Déplacements, Missions	0	0			0	0	
Services bancaires, autres	0	0			0	0	
63 - Impôts et taxes	463	537	115		0	0	
Impôts et taxes sur rémunération	463	537	115	Intercommunalité(s): EPCI			
Autres impôts et taxes	0	0		Ardenne metropole	0	10 000	
64 - Charges de personnel	9 003	17 687	196		0	0	
Rémunération des personnels	7 091	14 708	207		0	0	
Charges sociales	1 912	2 979	155	Commune(s)			
Autres charges de personnel	0	0		Sedan	0	80	
65 - Autres charge de gestion courante	0	200			0	0	
66 - Charges financières	0	0			0	0	
67 - Charges exceptionnelles	0	0			0	0	
68 - Dotation aux amortissements	0	0			0	0	
Charges indirectes afféees à l'action				Organisme(s) sociaux			
Frais financiers	0	0			0	0	
Autres charges indirectes	0	0			0	0	
Charges fixes de fonctionnement	10 528	10 429	99		0	0	
				Fond(s) européen(s)			
					0	0	
					0	0	
				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	0	4 760	
				Subventions autres établissements publics	0	0	
				Aides privées	0	0	
				75 - Autres produits de gestion courante	0	5 613	
				Cotisations, dons manuels ou legs	0	0	
				Autres produits de gestion courante	0	5 613	
				76 - Produits financiers	2 932	0	0
				77 - Produits exceptionnels	0	0	
				78 - Reprise sur amortissement et provisions	0	0	
				Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	0	0	
				Charges indirectes afféees à l'action			
				Autofinancement-insuffisance prévisionnelle (déficit)	0	0	
Total des charges	32 932	31 353	95	Total des produits	32 932	31 353	95
CONTRIBUTIONS				VOLONTAIRES			
86 - Emploi des Contributions volontaires en nature	0	0		87 - Contributions volontaires en nature	0	0	
860-Secours en nature	0	0		870-Bénévolat	0	0	
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	0	0		871-Prestations en nature	0	0	
862-Prestations	0	0		875-Dons en nature	0	0	

864-Personnel bénévole	0	0			
TOTAL	32 932	31 353	95	TOTAL	32 932 31 353 95

La subvention de 3 000€ représente 9,57% du total des produits :
(montant attribué/total des produits) x 100.

3. Données chiffrées : annexe

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple: quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

6 % des charges logistiques

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Diminution des subventions reçues,
Augmentation des salaires due à la participation du personnel au projet
Diminution des frais pédagogiques

Contributions volontaires⁴ en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), BASTIEN JOELLE
Représentant légal

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 26/07/2019

à SEDAN

Signature

⁴ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires en nature affectées ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »